



## 1.2 DOCUMENTS ET AFFICHAGE OBLIGATOIRES

### Les locaux

Documents concernant la  
déclaration et les locaux  
::

- + Téléphone et lieu où se trouve le directeur en cas d'absence ;
- + **Récépissé de déclaration de l'accueil de la DDCS du département d'origine (obligatoire) ;**
- + Fiche complémentaire (ou fiche unique si accueil périscolaire) ;
- + Avis de la PMI si enfants de moins de 6 ans ;
- + **Plan des locaux et consignes d'évacuation (Obligatoire) ;**
- + Plan de couchage si hébergement (très conseillé) ;
- + Registre de sécurité avec le procès-verbal de la dernière commission de sécurité ;
- + Dossier technique amiante (mis à disposition des occupants des locaux par le propriétaire) ;
- + **Panneau d'interdiction de fumer dans les locaux, y compris extérieurs clos (obligatoire) ;**
- + Attestation d'assurance de l'accueil ;
- + Adresse précise des séjours accessoires et lieux de bivouacs ;
- + Adresses et numéros de téléphones des services d'urgence : médecins, hôpital, pompiers, gendarmerie ou police, SAMU, centre Antipoison, Allo enfance maltraitée (obligatoire) voir fiche DDCS.

En séjour : cahier de comptabilité (permettant d'identifier le budget pédagogique, alimentaire, et le prix de journée)

Documents relatifs aux  
projets :

Documents relatifs aux  
activités :

Documents relatifs à  
l'encadrement :

Documents relatifs aux  
mineurs et au suivi  
sanitaire :

- + Projet éducatif (ou PEDT si l'organisateur est la commune) ;
- + Projet pédagogique
- + Conventions passées avec des prestataires de services le cas échéant (Exemple : activités physiques et sportives) ;
- + Tests préalables à la pratique de certaines activités sportives, le cas échéant.
- + Registre du personnel d'encadrement et de service ;
- + Tableau de présence des encadrant-e-s ;
- + Attestations de vaccination à jour des personnels d'encadrement et de service ;
- + Diplômes des directeur-trice-s et animateur-trice-s ;
- + Courrier de la DDCS accordant une dérogation pour le directeur, le cas échéant ;
- + Livrets de formation pour les directeur-trice-s et animateur-trice-s stagiaires (avec attestations de stages) ;
- + Diplômes de l'assistant-e sanitaire ;
- + Diplômes et attestations relatives à des qualifications particulières des encadrant-e-s (exemples : surveillant de baignade, PSC1, BEES, qualification BAFA...).
- + Registre de présence des mineurs ;
- + Fiches sanitaires de liaison ;
- + Ordonnances en cours de validité si traitements médicaux pour les mineurs ;
- + Registre d'infirmerie ;
- + Projets d'accueil individualisés (PAI) le cas échéant ;
- + Certificats médicaux préalables à la pratique de certaines activités physiques en accueil collectif de mineurs ;



**Documents relatifs à la  
restauration:**

- ✚ Carnet sanitaire de la piscine (le cas échéant lorsque la piscine est dans le centre).
- ✚ Menus de la semaine (conseillé) ;
- ✚ Cahier de traçabilité des denrées ;
- ✚ Tableau des relèves de température sur les réfrigérateurs et congélateurs (obligatoire).